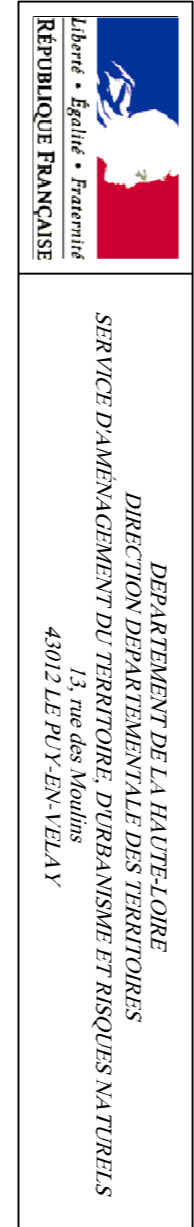


Commune de
SAINT-ETIENNE / BLESELE

P.P.R.I.
Plan de Prévention du Risque Inondation
de la Voireuze



3 - Plan de zonage réglementaire
3-8 : Voireuze au Chelayat



Légende

Zonage réglementaire :

Zone rouge (en zone urbaine ou non-urbaine) :

R0 Zone à risque très fort

R1 Zone à risque fort

Zone bleue :

B0 Zone à risque moyen ou modéré } en zone non-urbaine

B1 Zone à risque moyen } en zone urbaine

B2 Zone à risque modéré } en zone urbaine

définition des côtes de référence :

Profil A1
Zref = 515.5

Profil A1 : n° du profil en travers
Zref = 515.5 : côte de référence
en m. N.G.F.

Echelle : 1/2000

